

MECS SAINT PAVIN



14 rue Edgar Brandt 72000 LE MANS

☎ 02 43 81 00 16

L'ASSOCIATION INALTA

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association INALTA intervient dans **le champ de la protection de l'enfance**. Elle accompagne près de **7 000 personnes**, enfants, adolescents, adultes et familles en situation de difficultés sociales et/ou familiales en s'appuyant sur ses 21 services répartis sur les territoires de la Sarthe, de la Mayenne et du Maine et Loire.

L'association INALTA promeut le développement personnel des enfants, jeunes et adultes dans leur famille et à leur insertion dans la société. Dans ce cadre, elle gère des services à caractère social et médico-social afin **d'accueillir, de protéger, d'accompagner, de guider, de soutenir et de conseiller** individuellement et collectivement les enfants, les adolescents et les adultes.

MECS SAINT PAVIN

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), les 4 maisons d'Enfants Saint Pavin constituent un établissement destiné à accueillir 40 garçons et filles âgés de 4 à 17 ans révolus.

L'établissement accueille régulièrement des fratries.

Les Enfants sont confiés à l'établissement en raison de difficultés qu'ils rencontrent au sein de leur famille.

L'établissement considère le rôle des parents comme indispensable. Il œuvre pour que ceux-ci retrouvent progressivement leur place auprès de leur(s) enfant(s). Ainsi, les parents sont régulièrement informés de l'évolution de leur enfant et associés pour toute décision importante le concernant. Les professionnels travaillent dans la perspective d'un retour des Enfants auprès de leurs parents.

► Accès

► Tram et bus

- T1 T2** Arrêt «Viaducs»
- 5 6**
23 25 Arrêt «Sécurité Sociale»
- 35** Arrêt «Monthéard»

► Train

Gare SNCF Le Mans - 2 possibilités :

- Arrêt «Gare Sud», prendre le bus **35** direction «Sécurité Sociale»
Descendre à «Monthéard»
- Arrêt «Gares», prendre le tramway **T1** direction «Ant-Circuit 24h» ou **T2** direction «Espal»
Descendre à «Viaducs»

► Voiture

Par autoroute :

- A11** : Paris, Angers et Nantes
A28 : Alençon, Caen, Rouen
A28 et A85 : Tours et Lyon
A28 et A10 : Tours et Bordeaux
A81 : Rennes



Maison Liberté



Maison Yzeux



Maison Sydney



Maison Guetteloup

Les Enfants sont confiés à l'établissement :

- par décision administrative (Accueil Provisoire).
Ce sont alors les parents qui, rencontrant des difficultés dans l'éducation de leur(s) enfant(s), sollicitent une aide auprès des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, aide contractualisée qui prend la forme d'un placement à l'établissement.
- sur la décision d'un magistrat, le Juge des Enfants, dans le cadre de l'assistance éducative (article 375 et suivants du Code Civil) ; l'enfant, considéré en danger, est alors confié à l'Aide Sociale à l'Enfance qui le confie à son tour à l'établissement en tant que service gardien.

Quelle que soit la nature du placement, les représentants des services de l'Aide Sociale à l'Enfance, attachés responsables des situations et référents éducatifs au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance chargés d'en assurer le suivi, sont donc les interlocuteurs premiers des professionnels de l'établissement.

PUBLIC

- Filles et garçons
- De 4 à 17 ans révolus

OBJECTIFS

- Développer, pour l'enfant, l'écoute, la compréhension de son comportement, l'accès à un degré d'autonomie en relation avec son âge.
- Favoriser, par une mise à distance temporaire du milieu habituel de vie, la restauration des liens familiaux en vue de son retour en famille.
- Utiliser les actes de la vie quotidienne en référence au modèle familial.
- Insérer les jeunes dans les quartiers de vie par des activités et contacts de proximité.
- Solliciter la famille en l'associant à l'action mise en œuvre et en travaillant à sa coopération au placement.
- Inscrire les actions de l'établissement dans le travail en réseau et partenariat.

14 rue Edgar Brandt
72000 LE MANS

✉ saintpavin@inalta.fr

☎ 02 43 81 00 16